Accord entre le Sénégal, la Mauritanie, la Gambie et la Guinée-Bissau

Dossier de

de /> la rédaction de H2o October 2021

Le Sénégal, la Mauritanie, la Gambie et la Guinée-Bissau ont cosigné aux Nations unies, à Genà ve, une Déclaration historique portant sur un cadre institutionnel et Iégal de gestion des eaux souterraines. La signature sanctionnant la session de haut niveau sur l'initiative régionale de coopération transfrontaliÃ"re sur le bassin aquifÃ"re sénégalomauritanien a été l'évÃ" nement phare de la 9Ã" me rencontre des États-parties à la Convention sur l'eau s'étant tenue GenÃ"ve, du 28 septembre au 1er octobre 2021. Il souligne l'importance stratégique des ressources en eaux souterraines dans le bassin aquifA re sA na galo-mauritanien (BASM), qui s'A tend sur 331 415 kilom a tres carr a pour le développement durable et la paix dans les quatre pays, où 80 % de la population dépendent de ces eaux. La région ouest-africaine veut s'inscrire ainsi durablement dans un développement inclusif, solidaire et paisible. AprÃ"s avoir déjÃ été pionniÃ"re à l'échelle internationale en matiÃ"re de coopération transfrontiÃ"re sur les eaux de surface, en particulie coopération en vigueur dans le cadre de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG). La Déclaration permettra de poser un nouveau jalon dans l'engagement collectif d'une bonne gestion des ressources en eaux souterraines et de sa revitalisation. À "La sauvegarde commune de nos ressources en eaux est un impératif. Elle participe de notre attachement au développement socioéconomique de nos Nations. Notre commune conscience de vivre ensemble doit être le soubassement de nos actions pour relever les défis dont l'acuité ne cesse de nous interpeller", a expliqué Serigne Mbaye Thiam, ministre de l'Eau et de l'Assainissement du Sénégal qui a souligné l'importance de cette Déclaration sur au moins trois points. Premià rement, l'initiative entre les quatre pays permettra d'avoir une connaissance entià re du systà me hydraulique du BASM. Des études poussées du systÃ"me hydrogéologique du bassin sont à réaliser. Ses fluctuations, ses niveaux, ses points de recharges et les différentes menaces doivent mobiliser les professionnels du secteur de l'eau. DeuxiÃ"mement, la maîtrise des usages du BASM reste un défi et des efforts considérables doivent être menés par les États pour maîtriser, rationaliser les usages et pour minimiser les impacts sur les ressources en eau en vue de sa gestion durable pour le bien-Ãatre des populations. Troisià mement, dans la future définition de la coordination du projet ancré au niveau de l'OMVS et de l'OMVG, il faudra veiller à un équilibre pour une bonne implication des deux organismes.

Le financement demeure néanmoins une question essentielle pour la durabilité de ce processus de coopération. Les travaux du groupe de travail régional ont évalué un coût des activités à mener de prÃ"s de quatre milliards de francs C (un peu plus de 6 millions d'euros). Les budgets nationaux et les partenaires techniques et financiers seront nécessaires pour appuyer cette initiative. Les quatre pays comptent sur les bailleurs institutionnels.

E. Hadji Gorgui Wade Ndoaye, Le Soleil (Dakar) - AllAfrica Â